



Le 19/06/2020

Groupe de travail : LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Pour la CGT : ZUANI M, BERTHOU F, GODEFROY S, GRANEIX X, POTTIER L

Première réunion

Le directeur de la DVT nous présente ce groupe comme étant un moment de concertation voir de négociation, il nous propose le plan de route suivant.

- 1) définir les grandes lignes /les objectifs /la date finale
- 2) établir un diagnostic partagé et les propositions
- 3) conclusion

Le Responsable du service SIRH nous projette un diaporama synthétisant le décret n°2019-1265 du 29 /12/2019 relatif aux lignes directrices de gestion

Contrairement à l'administration qui voulait conserver les éléments du dernier protocole, la CGT a fait savoir qu'elle souhaitait une mise à plat totale sur le protocole 2018, et rappelle qu'elle n'était pas signataire et comme prévoit le décret, elle souhaite renégocier les thématiques liées aux grandes lignes directrices de gestion.

Le Directeur de la DVT nous demande de proposer une synthèse des problématiques rencontrées,

La CGT lui rappelle qu'il appartient à l'administration de faire cette synthèse et lui précise qu'il peut s'aider le cas échéant de toutes nos interventions dans le cadre des instances et rédactions des procès-verbaux ainsi que de nos déclarations préalables et aux multiples courriers envoyés au Président de la

Région afin de percevoir nos positions et revendications claires sur de nombreuses thématiques

Après de nombreux échanges assez animés, il est convenu dans un premier temps d'établir des thématiques afin d'axer les travaux à suivre.

- 1) déroulement de carrière (prioritaire puisqu'avis attendu pour 01/2021)
- 2) la mobilité/recrutement et contractuel
- 3) effectif et dotation
- 4) compétence/formation /VAE
- 5) CAP (conseil syndical territorial) rôle et critère
- 6) Santé (reconversion/reclassement/aménagement de poste)
- 7) Méthodes de Management

Suite à des contraintes calendaires, et application pour 2021 il ya aura priorité sur 4 thématiques.